Associations des pêcheurs plaisanciers d'Antifer

Monsieur Frédéric Cuvillier Secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

92055 La Défense CEDEX

Saint Jouin-Bruneval, le 16 mai 2014

Objet : Demande d'audience - Une place pour nos bateaux dans le port de service d'Antifer.

A monsieur le Ministre

Nous souhaitons par ce courrier vous sensibiliser face une situation pour le moins paradoxale. Habitués du littoral de Saint-Jouin-Bruneval, la mer est notre espace commun, mais les aménagements successifs et les réglementations des autorités rendent son accès de plus en plus difficile.

Nous étions là bien avant la construction du port d'Antifer. Depuis lors, le port nous a toléré. Maintenant, il veut se débarrasser de nous.

Nous, ce sont les pêcheurs amateurs d'Antifer réunis au sein de trois associations. Et notre histoire ressemble à un mauvais film orchestré par le Grand Port Maritime du Havre (GPMH).

Nous serons brefs.

Les uns, installés dans le port de servitude sont tout bonnement expulsés. Des « papys » pour la plupart qui ne faisaient pas de bruit et ne gênaient personne depuis 35 ans.

Les autres sont maintenus à distance sur la plage au sud du port de servitude. Ils amènent leurs embarcations à l'aide de remorques par une cale de sable, obligés de cohabiter avec les estivants avec les risques que cela comporte.

Les derniers sont cantonnés au nord de la digue du port pétrolier manœuvrant leurs canots sur les galets à l'aide de treuils. Si leur situation est plus confortable, elle n'en est pas moins précaire car ils sont menacés à court terme par un plan de prévention de risques technologiques.

Unies dans leur action, les trois associations demandent solennellement un accès sécurisé à la mer par l'utilisation partielle du port de servitude.

Cette requête est tout à fait raisonnable. Il y a quelques temps, plans à l'appui, des propositions concrètes allant dans le sens d'une installation dans le port de servitude avaient été avancées par le GPMH. Depuis, elles sont restées étonnamment sans suite.

C'est pourquoi, nous vous demandons solennellement, Monsieur le secrétaire d'état, d'intervenir auprès de l'autorité portuaire afin que le dialogue soit rétabli et que la perspective d'un aménagement durable soit clairement engagée.

Afin de nous faire entendre de l'opinion, nous sommes dès à présent prêts à engager des actions sur le terrain.

Sans doute, est-il logique que le port du Havre — service public — cherche à développer ses trafics mais le paradoxe serait que cela se fasse au détriment des citoyens. Des citoyens qui revendiquent en toute légitimité un droit d'accès sécurisé à la mer.

Convaincus que vous serez sensible au bien-fondé de notre démarche, nous vous prions, Monsieur le secrétaire d'état, d'agréer l'expression de nos plus respectueuses salutations

APPMPA (Association des pêcheurs plaisanciers en mer du port d'Antifer)

Christophe Geffroy, Président

APPLA (Association des pêcheurs plaisanciers du littoral d'Antifer)

Philippe Dragon, Président

Club de pêche du Grouin

Jean-Claude Tessier, Président